

LISTE DES ACCORDS DE BRANCHE SUR LA PRO-A PUBLIÉS AU BULLETIN OFFICIEL DES CONVENTIONS COLLECTIVES ET ÉTENDUS AU 11 AOÛT 2021

BRANCHES	ACCORDS	ARRÊTÉS D'EXTENSION
Acteurs du lien social et familial	Avenant n° 03-20 du 22 janvier 2020 relatif au dispositif de reconversion ou de promotion par l'alternance (Pro-A) 	Arrêté du 6 novembre 2020
Agences de voyages et de tourisme	Accord du 24 octobre 2019 relatif à la mise en œuvre des actions de reconversion ou promotion par alternance Pro-A BOCC 2019/0051 	Arrêté du 30 novembre 2020
Aide, accompagnement, soins et services à domicile (BAD)	Avenant n° 1 du 8 juillet 2020 à l'avenant n° 39-2019 du 20 mars 2019 relatif au dispositif « Pro-A » 	Arrêté du 15 mars 2021
Ateliers et chantiers d'insertion	Accord du 16 novembre 2020 relatif à la reconversion ou promotion par alternance et au contrat de professionnalisation 	Arrêté du 23 juillet 2021
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie et activités qui s'y rattachent/ Horlogerie : commerce de gros, pièces détachées, accessoires et outillage	Accord du 18 décembre 2019 relatif au dispositif Pro-A 	Arrêté du 25 août 2020
Boucherie, boucherie-charcuterie, boucherie hippophagique, triperie, commerces de volailles et gibiers	Accord du 14 octobre 2020 relatif à la mise en place du dispositif de la promotion ou reconversion par l'alternance dite « Pro-A » 	Arrêté du 5 février 2021
Bricolage (vente au détail en libre-service)	Accord du 6 octobre 2020 relatif à la mise en œuvre du dispositif de reconversion ou de promotion par alternance (« Pro-A ») 	Arrêté du 23 juillet 2021
Bureaux d'études techniques, cabinets d'ingénieurs-conseils et sociétés de conseils	Accord du 30 janvier 2020 relatif à la liste des certifications professionnelles éligibles à la reconversion ou la promotion par l'alternance 	Arrêté du 6 novembre 2020
Cabinets dentaires	Accord du 2 juillet 2020 relatif au dispositif de reconversion ou promotion par alternance (Pro-A) 	Arrêté du 6 novembre 2020
Cabinets ou entreprises d'expertises en automobile	Avenant n° 75 du 7 avril 2020 relatif à la liste des certifications professionnelles éligibles à la reconversion ou à la promotion par alternance (Pro-A) 	Arrêté du 6 novembre 2020
Carrières ; Chaux ; ciment ; industries céramiques ; industries de fabrication mécanique du verre ; industries des tuiles et briques ; professions regroupées du cristal, du verre et du vitrail	Accord interbranches du 28 janvier 2020 relatif à la reconversion ou promotion par alternance (Pro-A) 	Arrêté du 4 janvier 2021
Commerce de détail des fruits et légumes, épicerie et produits laitiers	Accord du 9 mars 2020 relatif à la mise en place du dispositif de promotion ou reconversion par alternance (Pro-A) 	Arrêté du 18 décembre 2020
Commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire	Accord du 5 mai 2020 relatif à la mise en œuvre de la réforme de la formation professionnelle sur la reconversion ou promotion par alternance (Pro-A) 	Arrêté du 6 novembre 2020
Commerce succursaliste de la chaussure	Accord du 29 novembre 2019 relatif à la mise en œuvre du dispositif Pro-A 	Arrêté du 25 août 2020
Commerces de détail non alimentaires	Accord du 4 février 2020 relatif à la mise en œuvre de la Pro-A 	Arrêté du 25 août 2020
Commerces de gros	Accord du 21 janvier 2020 relatif à la mise en œuvre du dispositif de reconversion ou promotion par alternance (Pro-A) 	Arrêté du 25 août 2020
	Avenant n° 1 du 22 septembre 2020 à l'accord du 21 janvier 2020 relatif à la mise en œuvre du dispositif de reconversion ou promotion par alternance (Pro-A) 	Arrêté du 18 décembre 2020
	Avenant n° 2 du 4 novembre 2020 à l'accord du 21 janvier 2020 relatif à la mise en œuvre du dispositif de reconversion ou promotion par alternance (dit « Pro-A ») 	Arrêté du 18 février 2021
Commerces de gros de l'habillement, de la mercerie de la chaussure et du jouet	Accord du 19 novembre 2019 relatif à la mise en œuvre du dispositif « Pro-A » 	Arrêté du 6 novembre 2020
Commerces et services de l'audiovisuel, de l'électronique et de l'équipement ménager	Accord du 20 janvier 2020 relatif à la reconversion ou la promotion par alternance (Pro-A) 	Arrêté du 15 février 2021

Distributeurs conseils hors domicile	Avenant n° 2019-2 du 31 octobre 2019 relatif à la mise en œuvre du dispositif dit "Pro-A"		Arrêté du 30 novembre 2020
Diverses branches du secteur alimentaire	Accord du 21 janvier 2020 relatif aux certifications éligibles à la Pro-A dans diverses branches du secteur alimentaire		Arrêté du 6 novembre 2020
			Arrêté modificatif du 20 novembre 2020
Editeurs de la presse magazine employés et cadres - Journalistes	Accord du 30 janvier 2020 relatif à la reconversion ou promotion par alternance pour les années 2020 à 2022		Arrêté du 18 décembre 2020
Enseignement privé indépendant	Accord du 13 mars 2020 relatif à la reconversion ou la promotion par alternance		Arrêté du 25 janvier 2021
	Avenant n° 1 du 5 octobre 2020 à l'annexe de l'accord du 13 mars 2020 relatif à la reconversion ou la promotion par alternance « Pro-A »		
Entreprises de courtage d'assurances et/ou de réassurances	Accord du 10 décembre 2020 relatif à la mise en œuvre des actions de reconversion ou de promotion par alternance « Pro-A »		Arrêté du 29 avril 2021
Entreprises de la maintenance, distribution et location de matériels agricoles, de travaux publics, de bâtiment, de manutention, de motoculture de plaisance et activités connexes, dite SDLM	Accord collectif du 18 septembre 2020 relatif au dispositif « Pro-A »		Arrêté du 22 janvier 2021
Entreprises de services à la personne	Avenant du 25 septembre 2019 à l'accord du 2 octobre 2015 relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie		Arrêté du 10 juillet 2020
Entreprises de transport et services maritimes (personnels navigants officiers)	Accord du 22 novembre 2019 relatif à la mise en œuvre des actions de reconversion ou promotion par alternance (« Pro-A »)		Arrêté du 2 mars 2021
Entreprises de vente à distance	Accord du 22 avril 2020 relatif à la mise en place du dispositif Pro-A		Arrêté du 7 novembre 2020
Espaces de loisirs, d'attractions et culturels (CCNELAC)	Avenant n° 66 du 20 janvier 2021 relatif à la reconversion ou promotion par alternance (Pro-A)		Arrêté du 29 avril 2021
Fleuristes, vente et service des animaux familiers	Accord du 11 mars 2020 relatif à la promotion ou conversion par alternance Pro-A		Arrêté du 6 novembre 2020
Golf	Avenant n° 80 du 2 octobre 2020 relatif au contrat de professionnalisation et à la reconversion ou la promotion par l'alternance (Pro-A)		Arrêté du 2 juillet 2021
Grands magasins et magasins populaires	Accord du 12 décembre 2019 relatif à la mise en œuvre de la reconversion ou promotion par alternance (Pro-A)		Arrêté du 25 août 2020
	Avenant du 12 décembre 2019 à l'accord du 12 décembre 2019 relatif à la mise en œuvre de la reconversion ou promotion par alternance (Pro-A)		Arrêté du 25 août 2020
Horlogerie-bijouterie (commerce de détail)	Avenant n° 46 du 7 février 2020 relatif au dispositif Pro-A		Arrêté du 9 novembre 2020
Hospitalisation privée	Accord du 7 novembre 2019 relatif au dispositif de reconversion ou de promotion par alternance Pro-A		Arrêté du 6 novembre 2020
Hôtels, cafés, restaurants	Accord du 5 novembre 2020 relatif au dispositif de promotion et de reconversion par alternance		Arrêté du 11 mars 2021
Immobilier : administrateurs de biens, sociétés immobilières, agents immobiliers	Avenant n° 79 du 22 octobre 2019 relatif aux actions de reconversion ou promotion par l'alternance (« Pro A »)		Arrêté du 5 février 2021
Imprimeries de labour et industries graphiques et Industries de la sérigraphie et des procédés d'impression numérique connexes	Accord paritaire du 27 janvier 2021 relatif au dispositif de promotion ou reconversion par alternance « Pro-A »		Arrêté du 5 août 2021
Industrie de la chaussure et des articles chaussants	Accord du 15 mai 2020 relatif à la mise en œuvre du dispositif Pro-A		Arrêté du 6 novembre 2020
Industrie Textile	Accord du 10 février 2020 relatif au dispositif Pro-A		Arrêté du 25 août 2020
Industries de la maroquinerie, articles de voyage, chasse-sellerie, gainerie, bracelets en cuir	Accord du 27 mai 2020 relatif à la mise en œuvre du dispositif Pro-A		Arrêté du 6 novembre 2020
Industries de l'habillement	Accord du 23 juillet 2020 relatif au dispositif Pro-A		Arrêté du 12 novembre 2020
Industries des jeux, jouets, articles de fêtes et ornements de Noël, articles de puériculture et voitures d'enfants, modélisme et industries connexes	Avenant n° 84 du 14 novembre 2019 relatif au dispositif de la reconversion ou promotion par alternance Pro-A		Arrêté du 18 décembre 2020

Librairie	Accord du 12 décembre 2019 relatif au dispositif de la Pro-A 	Arrêté du 18 décembre 2020
Maisons à succursales de vente au détail d'habillement	Accord du 9 décembre 2019 relatif à la mise en œuvre de la reconversion ou promotion par alternance (Pro-A) 	Arrêté du 25 août 2020
	Avenant du 9 décembre 2019 à l'accord du 9 décembre 2019 relatif à la mise en œuvre de la reconversion ou promotion par alternance (Pro-A) 	Arrêté du 10 janvier 2021
	Avenant n° 2 du 6 octobre 2020 à l'accord du 9 décembre 2019 relatif à la mise en œuvre de la reconversion ou promotion par l'alternance (Pro-A) 	Arrêté du 10 janvier 2021
Manutention ferroviaire et travaux connexes	Accord du 17 octobre 2019 à l'accord du 12 juin 2019 relatif à la révision de l'article 16 « Appui à la mise en œuvre du dispositif Pro-A » 	Arrêté du 22 janvier 2021
Matériaux de construction (négoce)	Avenant du 29 novembre 2019 relatif à la création du titre XVI « Dispositif de promotion ou de reconversion par l'alternance (Pro-A) » 	Arrêté du 6 novembre 2020
Métallurgie	Accord du 8 novembre 2019 sur l'emploi, l'apprentissage et la formation professionnelle dans la métallurgie 	Arrêté du 15 juin 2020
	Avenant du 22 novembre 2019 à l'accord du 8 novembre 2019 sur l'emploi, l'apprentissage et la formation professionnelle dans la métallurgie 	Arrêté du 31 juillet 2020 modifiant l'arrêté du 15 juin 2020
Métiers de l'éducation, de la culture, des loisirs, et de l'animation agissant pour l'utilité sociale et environnementale, au service des territoires (Eclat)	Avenant n° 184 du 1 ^{er} octobre 2020 relatif à la reconversion ou à la promotion par alternance (Pro-A) 	Arrêté du 29 avril 2021
Mutualité	Avenant n° 29 du 13 décembre 2019 relatif à la reconversion et promotion par alternance (« Pro A ») 	Arrêté du 20 novembre 2020
Navigation intérieure : personnel sédentaire, transport de marchandises	Accord du 16 octobre 2019 relatif à la liste des certifications professionnelles éligibles à la reconversion ou promotion par alternance (Pro-A) 	Arrêté du 5 février 2021
Négoce de l'ameublement	Accord du 2 octobre 2019 relatif à la reconversion ou la promotion par alternance (Pro-A) 	Arrêté du 6 novembre 2020
Négoce et prestations de services dans les domaines médico-techniques	Accord du 11 décembre 2019 relatif aux certifications éligibles au dispositif de formation « Pro-A » 	Arrêté du 2 avril 2021
Optique-lunetterie de détail	Avenant n° 2 du 20 mai 2020 à l'accord du 21 avril 2005 relatif à l'accès des salariés à la formation professionnelle continue tout au long de la vie 	Arrêté du 5 février 2021
Organismes de Sécurité sociale	Protocole d'accord du 19 décembre 2019 relatif à la formation professionnelle 	Arrêté du 16 février 2021
Organismes de tourisme	Avenant n° 30 du 17 décembre 2020 relatif au dispositif « Pro-A » 	Arrêté du 29 avril 2021
Papiers-cartons	Accord du 2 octobre 2019 relatif à l'activité partielle et au dispositif Pro-A 	Arrêté du 3 avril 2020
Personnel des offices publics de l'habitat	Accord du 27 mai 2020 relatif à la reconversion et la promotion par l'alternance (dite « Pro-A ») 	Arrêté du 5 février 2021
Personnel sédentaire des entreprises de navigation	Accord du 22 novembre 2019 relatif à la mise en œuvre des actions de reconversion ou promotion par alternance (Pro-A) 	Arrêté du 6 novembre 2020
Personnels des agences générales d'assurances	Accord du 12 mai 2020 relatif à la mise en œuvre de la reconversion ou promotion par alternance (Pro-A) 	Arrêté du 6 novembre 2020
Personnels des cabinets d'experts-comptables et de commissaires aux comptes	Accord du 6 mars 2020 relatif au dispositif de reconversion ou de promotion par alternance « Pro-A » 	Arrêté du 5 février 2021
Personnels des sociétés anonymes et fondations d'HLM	Accord du 30 janvier 2020 relatif à la reconversion ou la promotion par alternance (Pro-A) 	Arrêté du 6 novembre 2020
Prestataires de services dans le domaine du secteur tertiaire	Accord du 9 décembre 2019 relatif à la liste des actions éligibles au dispositif de reconversion ou de promotion par alternance (Pro-A) 	Arrêté du 6 novembre 2020
Promotion immobilière	Accord du 9 juin 2020 relatif aux actions de reconversion et de promotion par alternance (Pro-A) 	Arrêté du 9 novembre 2020
Remontées mécaniques et domaines skiables	Avenant n° 72 du 23 novembre 2020 relatif aux actions de reconversion et de promotion par alternance (Pro-A) 	Arrêté du 21 mai 2021

Réseaux de transports publics urbains de voyageurs	Accord du 4 novembre 2019 relatif à la mise en place de la reconversion ou promotion par alternance (Pro-A) 	Arrêté du 10 juillet 2020
	Accord du 13 novembre 2019 relatif à la liste des certifications éligibles à la Pro-A et identifiant les métiers concernés 	Arrêté du 10 juillet 2020
Restauration de collectivités	Accord du 7 mai 2020 relatif au dispositif de promotion et de reconversion par alternance (Pro-A) 	Arrêté du 6 novembre 2020
Restauration rapide	Accord du 20 novembre 2020 relatif au dispositif de promotion et de reconversion par alternance 	Arrêté du 11 mars 2021
Sanitaire, social et médico-social (établissements et services à but non lucratif)	Accord du 7 décembre 2020 relatif à la promotion et reconversion par alternance (Pro-A) 	Arrêté du 6 avril 2021
Services de l'automobile	Accord paritaire du 22 octobre 2019 relatif au dispositif de la reconversion ou promotion par alternance 	Arrêté du 22 juillet 2020
Services de santé au travail interentreprises	Accord du 20 novembre 2019 relatif à la liste des formations éligibles au dispositif de reconversion ou promotion de l'alternance (Pro-A) 	Arrêté du 6 novembre 2020
Sociétés concessionnaires ou exploitantes d'autoroutes ou d'ouvrages routiers	Accord du 2 juillet 2020 relatif au dispositif de la reconversion ou promotion par alternance dit « Pro-A » 	Arrêté du 5 février 2021
Télécommunications	Accord du 22 janvier 2021 relatif à la reconversion ou promotion par alternance « Pro-A » 	Arrêté du 5 août 2021
Travail temporaire : personnels intérimaires et permanents	Accord du 22 janvier 2021 relatif à la période de reconversion ou promotion par l'alternance dite « Pro-A » pour les salariés intérimaires en contrat à durée indéterminée 	Arrêté du 29 avril 2021
	Accord du 26 mars 2021 relatif à la période de reconversion ou de promotion par alternance dite « Pro-A » pour les salariés permanents 	Arrêté du 23 juillet 2021
Travaux publics	Accord du 3 décembre 2019 relatif à la mise en œuvre du dispositif Pro-A 	Arrêté du 17 septembre 2020
Tourisme social et familial	Accord du 12 février 2020 relatif à la mise en œuvre des actions de reconversion ou promotion par alternance (Pro-A) 	Arrêté du 6 novembre 2020
		Arrêté du 20 novembre 2020 modifiant l'arrêté du 6 novembre 2020
Transports routiers et activités auxiliaires du transport	Accord du 4 juin 2020 relatif à la mise en œuvre des actions de reconversion ou promotion par alternance (dit Pro-A) 	Arrêté du 6 novembre 2020